

Guide introductif du pass Culture pour les **librairies**



Le pass Culture, c'est quoi ?

Le pass Culture est une application pensée pour **les jeunes de 18 ans**. Elle met à leur disposition **un crédit de 500€** qui les encourage à **découvrir et diversifier leurs pratiques culturelles**. Grâce à la fonctionnalité de géolocalisation, les jeunes peuvent explorer toutes les propositions culturelles autour de chez eux et les réserver directement sur l'application.

Inscription et synchronisation

Rendez-vous sur le site pro.passculture.beta.gouv.fr, créez un compte et mettez en ligne vos offres en remplissant les informations nécessaires (image, courte description, prix, stock).

Référencé sur **Titelive** ou **Place des libraires**, vous avez la possibilité de synchroniser vos stocks disponibles en magasin avec le pass Culture. Assurez vous que votre SIRET est bien renseigné, puis rendez-vous sur importation d'offres. Votre stock présent en magasin est synchronisé quotidiennement. Pour mettre en avant des livres dans le carrousel (votre sélection du moment, vos coups de coeur), vous devez éditorialiser les offres correspondant aux livres en question, en modifiant l'image d'accroche.

Les réservations

A chaque réservation, vous êtes notifié par mail avec les coordonnées de l'utilisateur.

Un récapitulatif de toutes les réservations en cours est disponible depuis votre compte pro, onglet «suivi des réservations». **L'utilisateur reçoit un code de contremarque, que vous validez lors de sa venue** sur votre compte pro pass Culture à l'onglet «guichet» pour authentifier la personne.

Les remboursements

Vous devez renseigner vos coordonnées bancaires sur votre compte pass Culture. La validation des codes contremarque entraîne la mise en paiement, tous les 15 jours, des offres validées sans commission dans une limite de 20 000€ par an (au-delà application d'un barème spécifique de 95%).



Quels livres sont acceptés sur le pass Culture ?

Tous les livres et revues sont acceptés sur le pass Culture sauf les classifications **3000 - scolaire** et **3013 - parascolaire**.



Pour plus d'informations, les tutoriels et les outils de communication, rendez-vous sur pass.culture.fr